
BARCELONE – GAC : Examen quotidien des séances du GAC

Mardi 23 octobre 2018 — 10h30 à 10h45 CEST

ICANN63 | Barcelone, Espagne

MANAL ISMAÏL : Bonjour à tous. C'est notre aperçu journalier des séances du GAC. C'est le point de l'ordre du jour 21 qui va durer 15 minutes. Nous sommes un peu en retard, mais j'aimerais utiliser les cinq premières minutes pour attirer l'attention de tous sur les normes de comportement de l'ICANN. Rob, s'il vous plait, vous avez la parole.

ROBERT HOGGARTH : Merci beaucoup, Manal. Est-ce que qu'on pourrait afficher les diapos ? Oui. Manal m'a demandé de vous présenter, de manière générale, quelles sont les normes de comportement de l'ICANN.

En 2007, l'organisation a préparé une première révision de la transparence et la responsabilité de l'organisation. Ce rapport a abouti à des conclusions, parmi lesquelles il y a eu donc la recommandation d'encourager la participation, assurer la confiance et rendre des informations disponibles dans les domaines où les membres de la communauté pensaient que cela était nécessaire, au niveau des processus qui pouvaient avoir lieu par rapport à certains groupes ou certains domaines. Ensuite, vous voyez les principes et les recommandations qui ont été préparés par rapport aux normes de conduite attendue par l'ICANN.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Un premier rapport a été publié. Il y a eu une consultation publique. Le Conseil d'administration l'a examiné et, comme résultat, nous avons un recueil de normes de comportement, sachant qu'il y avait des cultures différentes dans ces réunions de l'ICANN et qu'il fallait donc établir des principes qui nous aident à travailler ensemble.

Ces normes s'appliquent au niveau de l'organisation et à toutes les organisations qui font partie de l'ICANN, et au niveau de la communauté aussi.

Sur cette diapo, vous avez un lien qui vous conduira ou qui vous permet de voir ces normes de comportement, normes de conduite. Elles ont été amendées à deux reprises. La première fois en 2016 et après, il y a quelques années après, à la réunion de Marrakech.

Ensuite, vous avez un schéma général de ces normes telles qu'elles figurent aujourd'hui dans ce document. Il y a six principes généraux. Et maintenant, il y en aura huit ou neuf. Neuf, pardon. Tous ces principes sont publiés sur le site Web, sachant que quand nous ouvrons une réunion dans la salle Adobe Connect, lorsqu'il y a séminaire Web ou quand vous entrez sur l'Adobe Connect, vous devez cliquer sur un lien qui dit que vous acceptez ces normes de conduite.

Ces normes, ce sont des normes attendues de comportement de votre part. C'est la manière dont on s'attend à ce que vous vous comportiez pendant les réunions. Cela s'applique au Conseil d'administration, aux membres de la communauté et aux membres de l'organisation ICANN.

Dans la diapo suivante- ces diapos, je peux vous les faire passer après,

si cela vous intéresse. Nous avons des copies du document, etc. n'hésitez pas à nous les demander si cela vous intéresse.

Il n'y a pas actuellement des initiatives en cours de la part de l'organisation dans son ensemble pour réviser ces normes, mais nous allons en parler demain. Il y a de nouveaux groupes qui ont été créés pour réviser les principes opérationnels. Et donc, cette documentation pourrait faire l'objet de référence pour ce groupe de travail au fur et à mesure que le travail va évoluer.

Voilà un petit peu l'aperçu que je voulais vous donner. Je sais que vous n'arrivez pas à lire cela sur l'écran. Et donc, j'ai la documentation disponible, si vous voulez la consulter. Et je suis à votre disposition pour des questions, bien sûr.

MANAL ISMAÏL :

Merci beaucoup Rob. Est-ce qu'il y a des questions avant que l'on passe au point suivant ? Très bien. J'espère que cela va être utile pour nous rappeler comment le GAC doit travailler et ce que le GAC doit attendre des autres membres de la communauté.

Maintenant, je vais passer la parole à Tom pour voir cet aperçu des séances.

TOM DALE :

Merci beaucoup. Le GAC aura une séance de révision sur les conclusions de la réunion gouvernementale de haut niveau à laquelle nous avons assisté hier. Il y aura des leçons à tirer, bien entendu. Les

initiatives donc sont en cours pour préparer un résumé de ces conclusions.

Le GAC aura également une réunion du groupe de travail sur le NomCom pour clarifier un certain nombre de points où le GAC pourrait participer au NomCom. Ensuite, Le GAC va recevoir un rapport d'évaluation par rapport aux ateliers de renforcement de capacités qui ont été mis en place au cours de ces deux dernières années sous les auspices du groupe de travail sur les régions faiblement desservies et l'organisation ICANN.

Après le déjeuner, l'ICANN aura des réunions avec la ccNSO, l'organisation de soutien aux extensions géographiques qui représente les intérêts de certains gestionnaires de noms de domaine géographique. Ensuite, le GAC va se réunir avec l'ALAC. L'ALAC, c'est le comité consultatif et représente les intérêts des utilisateurs finaux de l'Internet.

Et ensuite, après la pause, le GAC aura une réunion avec le Conseil d'administration de l'ICANN. Il y aura un certain nombre de discussions avec les membres du Conseil. Samedi, on a eu quelques discussions avec certains membres du Conseil ; ici, nous allons nous réunir avec le Conseil entier. Ce sera la réunion entre le GAC et le Conseil d'administration en face à face, où nous allons soulever certaines questions et points avec le Conseil d'administration. Ensuite, nous allons parler du communiqué.

Et ensuite, avant de commencer la séance de rédaction du

communiqué, nous aurons deux séances très brèves d'informations, une séance qui va traiter la question des candidatures pour .amazon, et l'autre pour aborder un petit peu la situation concernant la protection des noms de domaine de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des identificateurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Pour ce qui est de .amazon, la séance est confirmée ; ce n'est pas confirmé pour l'autre sujet. Et ensuite, nous allons commencer notre séance de rédaction du communiqué.

C'est tout de ma part. Merci à vous.

MANAL ISMAÏL :

Y a-t-il des commentaires par rapport à l'ordre du jour d'aujourd'hui ? Kavouss.

IRAN :

Peut-être que je n'ai pas regardé en détail les différents points que nous allons aborder avec le CONSEIL D'ADMINISTRATION, mais est-ce que nous allons mentionner ce qui se passerait s'il n'y avait pas de définition prise sur la spécification temporaire avant le 25 mai 2019 ? Que se passerait-il ? Parce que nous n'avons qu'un an. Je ne sais pas si cette question figure sur la liste que nous avons préparé. Si elle ne l'est pas, j'aimerais que l'on puisse aborder cette question.

MANAL ISMAÏL :

Merci, Kavouss. C'est déjà pris en compte et ça se trouve dans la liste de questions. Y a-t-il d'autres questions ? Très bien. S'il n'y en a pas,

cela conclut cet aperçu sur les séances du jour. Sommes-nous prêts à commencer la séance suivante ?

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]